

# **PARTICULIERS**

# Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires.

Conditions générales de banque en vigueur au 1er janvier 2024.

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.

# Extrait standard des tari

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

#### Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Vision+)

**GRATUIT** Hors coût du fournisseur d'accès Internet

Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation du compte par SMS

1 mini-relevé / semaine

1,75 € forfait / mois soit pour information 21,00 € / an

Alerte solde disponible

0.30 € / alerte

Tenue de compte 1,05 € / mois soit pour information 12,60 € / an (sans offre groupée de services / avec e-relevés)

avec offre groupée de services

**GRATUIT** 

 avec relevé papier 2,10 € / mois - soit pour information 25,20 € / an (sans offre groupée de services)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (carte MasterCard ou Visa)

49,00 € / an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (carte MasterCard ou Visa)

48,00 € / an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (carte MasterCard ou Visa)

36,00 € / an

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

 Avec une carte Visa 1<sup>er</sup>. Gold MasterCard. Visa Infinite, World Elite, Mozaïc

**GRATUIT** 

 Avec L'Autre Carte Avec une carte de paiement internationale

1,00 € / retrait 1,00 € / retrait à compter

du 5ème retrait dans le mois

Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des 2,00 € / mois moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus) soit pour information 24,00 € / an

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Par Internet, vers un compte en France

GRATUIT

En agence, vers un compte Crédit Agricole

**GRATUIT** 4,15 € / virement

• En agence, vers un compte d'une autre banque

Prélèvement

(Frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

**GRATUIT** 

Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

**GRATUIT** 

Commission d'intervention

Par opération

8.00€

Plafond journalier

24,00€

Plafond mensuel

\$0,00€

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet ca-charente-perigord.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

<sup>\*</sup> Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

# **SOMMAIRE**

	Extrait standard des tarifs	P.2
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte-	P.4
	Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents	
	Le change	
<b>X</b>	Banque à distance  Abonnement à des services de banque à distance  Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS	P.6
	Vos moyens et opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques	P.7
(ţţ		P.11
	Les offres Prestige, Premium, Essentiel L'offre Globe Trotter L'offre Eko L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Le Compte à Composer (commercialisation arrêtée le 31/10/2021) Les Comptes-Services (commercialisation arrêtée)	
✓	Irrégularités et Incidents — Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	P.20
	Découverts Crédits — Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	P.21
Ó	Épargne et Placements financiers — Épargne bancaire Placements financiers	P.24
~	Offres pour les jeunes	P.28
<b>(1)</b>	Opérations à l'étranger Chèques Autres opérations	P.29
T	Assurances et Prévoyance Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	P.29
+- ×=	Succession	P.31
<b>-</b>	Autres services  Convention Majeur Protégé Banque Privée Protection des particuliers Magazines	P.32
=	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	P.34
850	Résoudre un litige	P.36



## Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture Transformation Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT		
Clôture de compte ▲●	GRATUIT		
Frais de désolidarisation du compte joint	GRATUIT		
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT		
Services bancaires de base	GRATUIT		

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole  $\blacktriangle$ 

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire / IBAN, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

Relevé électronique (e.relevé) toutes périodicités	GRATUIT <sup>1</sup>
Relevé mensuel « papier » ▲●	GRATUIT <sup>1</sup>
Relevé supplémentaire	2,00 € / relevé
Relevé en braille (1 par mois)	GRATUIT
Relevé papier avec option une enveloppe par compte	6,25 € / trimestre
Réédition d'un relevé de compte	7,45 € / relevé
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne / crédit)	18,50 € / relevé
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	Nous consulter
Relevé de frais sur instruments financiers Tenue de compte	GRATUIT
Tanua da camenta (	1.05 £ / mois

•	
	ı
Tenue de compte (sans offre groupée de services) 📤	

1,05 € / mois avec offre groupée de services **GRATUIT**  avec relevé papier (sans offre groupée de services) 2,10 € / mois

Frais de gestion de compte inactif<sup>2</sup> ••

30.00 € maximum / an

Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire / IBAN 📤

**GRATUIT** 

Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA,

distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents.

2.15 € / mois

de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>◆</sup> Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

## Services en agence Versement d'espèces 🍑

## Bordereau de versement d'espèces erroné

GRATUIT

• De 1 à 5 bordereaux par mois

GRATUIT

• Au-delà de 5 bordereaux par mois

6.40 € / bordereau

## Remise de chèque(s) ▲●

GRATUIT

## Retrait d'espèces en agence du Crédit Agricole Charente-Périgord sans émission de chèque **4**•

Par carte bancaire ou carte de retrait

**GRATUIT** 

## Retrait d'espèces de dépannage1

Par carte minute

2,15 €

 Mise à disposition de fonds dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole

27.00 €

### Frais de location de coffre-fort

Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire
102,00 € / an	115,56 € / an	184,80 € / an	366,60 € / an	18,00 € / mois

## Frais de recherche de documents

## Frais de recherche de documents<sup>2</sup>

Demande de renseignement CNIL

simple / répétitive

17,00 € / recherche sur devis

•

Jul acvis

Frais d'attestations diverses

GRATUIT 21,10 € / attestation

## Le change

complexe

	Billets de banque
	Autres devises
Achat (par crédit de votre compte)	7,42 € / opération
Vente (par débit de votre compte)	7,42 € / opération + 3,00 € / opération pour les montants inférieurs à 100 €

Hors commission de change du prestataire.

Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



## Banque à distance

# Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. **Internet** 

## Crédit Agricole en Ligne Vision ▲●

Service de banque à distance par Internet comprenant

la consultation des comptes, la réalisation

GRATUIT

de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

#### Crédit Agricole en Ligne Vision+ ▲●

Services inclus dans Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

## Crédit Agricole en Ligne Action Part - service de bourse en ligne Invest Store Initial GRATUIT

Invest Store Intégral

• À partir de 24 ordres par an

GRATUIT 96,00 € / an

Moins de 24 ordres par an
 Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France

figurent en p.24, rubrique Placements financiers

Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

## Les services de banque à distance sont accessibles depuis :

- Notre site Internet ca-charente-perigord.fr
- Nos applications mobiles Téléchargement et accès GRATUIT<sup>2</sup>
- Ma Banque
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
  - Paiement Mobile: L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet
  - Paylib sans contact<sup>3</sup> Paylib entre amis<sup>4</sup> Virements via Paylib entre amis Application Paiement Mobile

## Téléphone avec Filvert service vocal

Service Filvert : 05 45 20 45 00 Appel non surtaxé

# Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS

		•	•			
	Mini-relevé (1 / semaine)	1,75	€ for	fait	/ mois	
	Alerte écopage (mensuelle)		0,30	) € /	alerte	
	Alerte temps réel de gestion		0,75	i € /	alerte	
	Alerte achat à distance		0,75	i € /	alerte	
	Alerte solde disponible (hebdomadaire)		0,30	) € /	alerte	
	Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur		0,75	i € /	alerte	
	Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		0,30	) € /	alerte	
	Alerte souplesse du découvert (mensuelle)		0,30	) € /	alerte	
	Alerte SMS solde journalier		0,30	) € /	alerte	
	Alerte solde débiteur et rejet d'opérations			GR	ATUIT	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Hors coût de communication selon opérateur.

<sup>3</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commercants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «Paylib». La détention d'un smartphone éligible est requise.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



## Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

## **Cotisation carte**

## Carte de paiement et de retrait )))

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (carte de paiement à autorisation systématique)	Débit immédiat	Débit différé
L'Autre Carte ▲●	20.00 € / an	-

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT

(carte de paiement internationale à autorisation systématique)

MasterCard avec contrôle de solde 36,00 € / an

MasterCard Eko 36.00 € / an

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (carte de paiement internationale)

MasterCard\* ou Visa\*

Gold MasterCard\* ou Visa Premier\*

World Elite MasterCard\* ou Visa Infinite\*

49,00 € / an

133,00 € / an

132,00 € / an

255,00 € / an

\*Carte disponible en version sociétaire. Le montant de l'allocation annuelle du bonus sociétaire versé à la fondation Agir en Charente-Périgord, est plafonné à 300 000 €.

Le logo **)** vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « Crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « Débit ».

#### Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin*1 )))	49,00 € / an	48,00 € / an
Gold MasterCard Cartwin*1 )))	133,00 € / an	132,00 € / an
Carte de crédit renouvelable OPEN ou OPEN DUAL (commercialisation arrêtée) <sup>2</sup>	22,40 € / an	-

\*Carte disponible en version sociétaire. Le montant de l'allocation annuelle du bonus sociétaire versé à la fondation Agir en Charente-Périgord, est plafonné à 300 000 €.

#### Carte de retrait

Carte LSB locale <sup>3</sup>	GRATUIT	-
Carte LSB Tutelle	GRATUIT	-



Pour toute souscription à partir d'une 2 ème carte de paiement sur un même compte (hors L'Autre Carte; LSB; Prélude; Eko), réduction de 25 % sur la cotisation de la carte la moins chère, applicable dès l'année de souscription.

La «Cartwin» est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

<sup>-</sup> carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La carte OPEN DUAL est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les opérations de paiement et retrait d'espèces effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Retrait d'espèces au(x) seul(s) distributeur(s) du Crédit Agricole Charente-Périgord.

## Paiement par carte

Paiement par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

**GRATUIT** 

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

0,24 € / opération

Frais variables

Frais fixes

2,30% du montant de l'opération

au-delà de 25 retraits / an

14.45 €

Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

Autres paiements par carte<sup>3</sup>

Frais fixes 0,24 € / opération Frais variables 2,30% du montant de l'opération

Frais de change éventuels

N.B: Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

## Retrait d'espèces par carte

## Retrait par carte en euro1 dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distribu	teur automatique de	billets
	du Crédit Agricole en Euros	d'une autre banque en Euros
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait
MasterCard MasterCard Cartwin Visa OPEN DUAL Cirrus Mozaïc de retrait MasterCard Mozaïc	GRATUIT	1,00 € / retrait à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait dans le mois
MasterCard Eko	CDATIIIT	1,00 € / retrait

GRATUIT

MasterCard Eko Gold MasterCard

World Elite MasterCard

Gold MasterCard Cartwin **GRATUIT GRATUIT** Visa Premier / Visa Infinite

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'EEE

 Frais fixes 3,45 € / opération Frais variables 2,30% du montant de l'opération

Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

#### Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup>

Commande de carte en urgence

3,45 € / opération Frais fixes 2,30% du montant de l'opération Frais variables

Frais de change éventuel

## Autres services nar carte

Address services par caree	
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,10 €
Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'operation. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-charente-perigord.fr (rubrique Relation Banque Client / Tarifs)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	9,75 €
Frais de refabrication de la carte	12,20 €
Modification des plafonds d'utilisation	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Non restitution de carte en opposition pour usage abusif	230,00 €

## Virements

#### Virement SEPA\*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
<ul> <li>Vers un compte Crédit Agricole</li> </ul>	GRATUIT	GRATUIT
<ul> <li>Vers un compte d'une autre banque :         <ul> <li>Royaume-Uni, Monaco, St Marin,</li> <li>Jersey, Guernesey, Ile de Man</li> </ul> </li> </ul>	GRATUIT	0,110 % du montant de l'opération, minimum 22,00 €
- Autres zones SEPA	GRATUIT	4,15 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent  Vers un compte Crédit Agricole  Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 1,75 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Eraic par viroment occasionnel		

Frais par virement occasionnel

interbancaire de trésorerie (support papier) 15,60 € / opération

## Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Site Internet ca-charente-perigord.fr

Frais par virement occasionnel vers
un compte hors Caisse régionale

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

Frais par virement occasionnel

GRATUIT

#### Réception d'un virement SEPA ▲●

<ul> <li>En provenance de Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, Jersey, Guernesey, lle de Man</li> <li>En provenance d'autres zones SEPA</li> </ul> GRATUIT	Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT
10.40 €	En provenance d'autres zones SEPA	GRATUIT
		16,40 €

<sup>\*</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.35) : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gréce, Irlande, Italie, Lettonie, Liuanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, lle de Jersey, lle de Guernesey, lle de Man, le Vatican et Andorre. Royaume-Uni.

## Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,055 %, avec un montant minimum de 18,00 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte p.35), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte l facturés par sa banque.	es frais de réception
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en age	nce uniquement)
Frais par virement	0,110 %
non SEPA occasionnel	minimum 22,00 €
Frais par virement	0,110 %
non SEPA permanent	minimum 22,00 €
Frais de mise en place d'un virement perma	nent 17,30 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SE	PA ▲●
Réception d'un virement	16 40 6 / vinament
non SEPA ou en devises	16,40 € / virement
Autres opérations sur virements	
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative d	du 15,60 €
donneur d'ordre  Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'ir	•
du donneur d'ordre	15,60 €
Frais de réparation et enrichissement des instructions	reçues 15,00 €
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	
Révocation et opposition de prélèvement SEF	PA GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information Premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Chèques	
Paiement d'un chèque d'une banque en France	
sur le compte	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur <sup>1</sup> chèque remis à l'encaisseme à compter de son inscription sur le compte	nt J+1 ouvré
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier  • en recommandé AR (frais de poste inclus) à la dema • en pli simple	9,70 € 1,80 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,90 € / chèque
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	15,90 € / chéquier
Frais d'émission d'un chèque de banque 🔺	17,05 €
Frais de recherche copie de chèque	0 E0 E / abàs
demande via Internet	8,50 € / chèque

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

17,00 € / chèque

demande par un autre canal



# Offres groupées de services

## Cotisation à une offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

## Offre Prestige

Gestion du compte Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention<sup>1</sup>

Commission d'intervention

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) «World Elite MasterCard» ou «Visa Infinite» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission de chèque de banque

Retrait d'espèces par carte<sup>2</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement Sociétaire 31,20 € / mois

Non Sociétaire 32,00 € / mois

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et 80 euros par mois.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

#### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>2</sup>

SécuriWEB Premium<sup>2</sup>

www.mercipourlinfo.fr

## Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
  Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de
- Mon Kiosque Presse avec acces a 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents

Sociétaire 31,20 € / mois

Non Sociétaire 32,00 € / mois

## Offre Premium

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention<sup>3</sup>

Commission d'intervention : 3 commissions par an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) «Gold MasterCard» ou «Visa Premier» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements par an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques de banque par an

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Sociétaire 15,60 € / mois

Non Sociétaire 17,00 € / mois

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de palement (voir la notice d'assurance).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et 80 euros par mois.

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits par an

#### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE: 10 paiements

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>2</sup>

SécuriWEB Premium<sup>2</sup>

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www. mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire 15.60 €

Non 17.00 € / mois

## Offre Essentiel

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

#### Commission d'intervention<sup>3</sup>

Commission d'intervention : 1 commission par an Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) «MasterCard Standard» ou «Visa Classic» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

## Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

1 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

/ mois

Sociétaire

Sociétaire

10.00€

/ mois

Non

Sociétaire

12.00 €

/ mois

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice

<sup>3</sup> Les commissions percues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de banque par an

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>2</sup>

#### Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allo Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire 10,00 € / mois

Non Sociétaire 12,00 € / mois

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

## Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18 / 30 ans inclus)

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet , téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de Virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA

Délivrance de chéquier (sur demande)

#### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte1

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31 = anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résillés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du baréme tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

2,00 € / mois

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- · Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- Alerte Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) « MasterCard Eko » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de Virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

Au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Dans les pays de l'Espace Economique Européen :

25 retraits par an en euro ou en devises

Hors pays de l'Espace Economique Européen : 10 retraits par an

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour motif autre qu'un défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

- Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés c1-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'Offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés c1-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle c1-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

2,00 € / mois

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre

## L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

#### LE SOCLE

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Envoi carte à domicile, pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi de moyens de paiement
- Alerte solde disponible

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

#### MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Plafonnement à 0 € / mois pour l'ensemble des frais suivants<sup>2</sup> :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
   Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque gratuits par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) / IBAN

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 € / mois

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plafond à 0€ en vigueur depuis le 01 janvier 2021.

## Le Compte à Composer

(commercialisation arrêtée le 31/10/2021)

#### LESOCIE

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option Virement externe (CAEL Vision +)

Frais d'envoi de chéquier, pli simple (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile, pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur

Information premier prélèvement SEPA

- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte solde disponible

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info

## MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

SOUSCRIT APRES LE 01/01/2017

	Découvert	Prix
<ul> <li>Assurance SécuriCOMPTE Découvert¹</li> <li>Abonnement à des produits offrant des</li> </ul>	De 1 à 500 €	2,34 € / mois
alertes sur la situation du compte par	De 501 à 1000 €	3,20 € / mois
SMS ou par mail : alerte souplesse du	De 1001 à 2000 €	4,18 € / mois
découvert (mensuelle)	2001 € et +	5.46 € / mois

# MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

Decouvert	Prix
De 1 à 300 €	1,58 € / mois
De 301 à 800 €	2,29 € / mois
De 801 à 1200 €	3,12 € / mois
De 1201 à 2000 €	4,02 € / mois
2001 € et +	5,36 € / mois
	De 1 à 300 €  De 301 à 800 €  De 801 à 1200 €  De 1201 à 2000 €

### MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET<sup>1</sup> SécuriBUDGET Premium<sup>1</sup>

Ristourne des intérêts débiteurs<sup>2</sup>

1,70 € / mois 2,00 € / mois

2.35 € / mois<sup>3</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE <sup>1</sup> SécuriCOMPTE Premium <sup>1</sup>	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	3,34 € / mois
Retrait d'espèces de dépannage	5,13 € / mois
Commande de carte en urgence	
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	
Refabrication de la carte	
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne (Écopage - Tandem) <sup>2</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «Écopage»	
Assurance SécuriEPARGNE <sup>1</sup>	2,68 € / mois
SécuriEPARGNE Premium <sup>1</sup>	4,08 € / mois
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision +	
MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB <sup>1</sup> SécuriWEB Premium <sup>1</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :  • Alerte achat à distance  • Mini-relevés (1 / semaine)  • Alerte temps réel de gestion	3,73 € / mois 4,83 € / mois
LES OPTIONS	
Assurance Sécuri7EN1	1 90 € / mois

Assurance SécuriZEN¹	1,90 € / mois
Assurance SécuriLIVRETS <sup>1</sup>	1,90 € / mois

# Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

## Dégressivité Tarifaire

% de réduction appliqué sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

5 %	Compris entre 5,10 € et 6,09 €
10 %	Compris entre 6,10 € et 8,14 €
15 %	Compris entre 8,15 € et 10,17 €
20 %	Égal à 10,18 € et plus

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

## Les Comptes-Services (commercialisation arrêtée)

Les Comptes-Services (commercialisation arrêtée)		
CSCA Essentiel / CSCA Equilibre	6,00 € / mois	
CSCA Confort	10,40 € / mois	
CSCA Performance	10,60 € / mois	
CSCA Prélude <sup>3</sup>	1,00 € / mois	
Convention Patrimoine	30,90 € / mois	

<sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.



## Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

#### Commission d'intervention<sup>1</sup>

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Par opération	8,00€
Plafond journalier	24,00 €
<ul> <li>Plafond mensuel</li> </ul>	80,00€

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.

Par opération	4,00 €
Plafond journalier	12,00 €
<ul> <li>Plafond mensuel</li> </ul>	20,00 €

## **Opérations Particulières**

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,75 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	89,00€
Frais par paiement direct de pension alimentaire	89,00€

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

Frais de lettre d'information pour compte

10 % du montant dû au Trésor Public maximum 89,00 €

## Incidents de paiement

En cas d'interdiction bancaire  • Frais pour paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire  • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques  • Frais de gestion en cas d'I.B. sur une autre banque  30,00 € / chèque  30,00 € / chèque	débiteur non autorisé	GRATUIT
	<ul> <li>Frais pour paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire</li> <li>Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> </ul>	•

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté

15,00 € / chèque

## Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>2</sup>

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 € / chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 € / chèque

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, prélevés au-delà des 30 jours)

au-delà des 30 jours)	
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUI
Frais pour déclaration à la Banque de France	CDATIII

d'une décision de retrait de carte bancaire Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

**GRATUIT** 

GRATUI

¹ Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

## Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision12

• Si paiement inférieur ou égal à 20 € Montant du paiement

• Si paiement supérieur à 20 € 20,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre qu'un défaut de provision GRATUIT

Frais de non-exécution de virement GRATUIT

Frais par virement rejeté GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet

Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés

## comme éligibles à l' "Offre spécifique Clients Fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants:

· Les commissions d'intervention

- · Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- · Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- · Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

(coordonnées du bénéficiaire absentes ou

- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- · Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque



## Découverts et Crédits<sup>3</sup>

Intérêts débiteurs: le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours. Index TRCAM: taux de référence bancaire du Crédit Agricole pour les crédits à taux variable. TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où TMCT = (50% EURIBOR 3 mois + 10% taux

variable. IRCAM = 70% IMC1 + 3,79% ou IMC1 = (50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans). TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.

## Découverts

## Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer des fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel - Le taux annuel est égal au taux plafond prévu par l'article L314-6 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal Plafond du taux réglementaire

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception de ces intérêts

0,10€

GRATUIT

25.00 €

/ mois

<sup>1</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Sur simple demande écrite du client, la commission d'intervention relative à ce rejet pourra être remboursée.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

#### Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel

Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert no	n convenu
Frais de lettre d'information LCC J+	⊦1 mois	14,30 €
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception de ces intérêts		0,10 €
Frais de dossier / de mise en place / de renouvellement GRATUIT		
Lettre d'information annuelle sur l restant dû (découvert supérieur à 3 mo	•	GRATUIT

Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE<sup>1</sup> (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » p.30)

Fonction du montant du découvert

Nous consulter

## Crédits à la consommation

## Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

#### Crédit Renouvelable

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Nous consulter

#### Peuvent être associées au Crédit Renouvelable :

- Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une carte de crédit Open Dual pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement» p.7».
- · Une assurance emprunteur2

#### Frais de dossier3

Nous consulter

## Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Éco-PTZ MaPrimeRénov	Nous consulter
Éco-prêt «Habiter mieux ou sérénité»	Nous consulter
Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	Nous consulter

<sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p.29.

<sup>3</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés

Prêt Rachat de crédit Nous consulter Frais de dossier<sup>1</sup> Nous consulter

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû **GRATUIT** 

Nous consulter

Nous consulter

## Assurance Emprunteur<sup>2</sup> Crédits immobiliers

## Crédit immobilier

Prêt à taux zéro (PTZ)

Éco-PTZ MaPrimeRénov

Prêt à l'accession sociale (PAS)

Prêt conventionné

Prêt Épargne Logement

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

Crédit relais

Frais de dossier<sup>1</sup>

Assurance Emprunteur<sup>2</sup>

## Autres opérations liées aux crédits

## Modification prêt:

 Date d'échéance, compte payeur 20,00 € / prêt Durée, Périodicité 150,00 € / prêt Taux 300,00 € / prêt Durée du différé 70,00 € / prêt · Pause d'échéances non contractuelle 70,00 € / prêt Délai 50,00 € / prêt

#### Mainlevées totales ou partielles :

25,00 € / prêt Cautionnement solidaire 150,00€ Hypothèque 110,00 € / prêt Nantissement Assurance / Titre externe Garantie «autres» Nous consulter

#### Divers:

18,00 € / prêt Attestation (dont CAF, MSA, Fiscale) **GRATUIT**  Lettre d'information annuelle des cautions 17,00 € / prêt Réédition de tableau d'amortissement 20,00 € / prêt Prorogation de mise à disposition 40.00 € Annulation/Suppression de prêts signés

Décompte de remboursement de crédit immobilier :

20.00 € / prêt - Offres émises avant le 01/07/2016 **GRATUIT** - Offres émises à compter du 01/07/2016

 Décompte de remboursement de crédit 20,00 € / prêt consommation

51.00 € / heure Frais Recherche / Analyse Contrat: Modification simple du contrat avec ou sans

avenant (désolidarisation simple, mutation,...)

 Modification complexe par avenant A partir de 300,00 € Réaménagement de prêt Nous consulter

23

200.00 €

Non applicable pour certains prêts réglementés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).



# Épargne et Placements financiers

## Épargne bancaire

Transfert d'un produit d'épargne vers une autre banque	159,90 € / produit
Service Actilibre - Mandat d'épargne  • Alimentation automatique d'un compte d'épargne détenu au Crédit Agricole Charente-Périgord par virement de montant fixe (Écopage – TANDEM)	4,05 € / mois
<ul> <li>Service de versement des excédents de trésorerie sur un compte épargne (TANDEM+)</li> </ul>	4,05 € / mois
Épargne disponible	
Livret A, Compte sur livret, Compte Epargne Logement, Liv Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret Populaire, Livret Engagé Sociétaire	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
Épargne moyen / long terme	
Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER)	
Droits d'entrée / Rémunération / Frais de gestion	Nous consulter
Autre opération	
Frais d'opération pour les non-clients	50,96 €
Placements financiers	

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

## Opérations diverses sur titres

## Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME GRATUIT

## Transfert vers une autre banque que Crédit Agricole

• Compte-titres 159,90 € forfait + 15,00 € / ligne côtée + 50,00 € / ligne non côtée

• PEA / PEA-PME 15,00 € / ligne côtée + 50,00 € / ligne non côtée maximum 150.00 €

Service de calcul des plus-values

1,00 € / alerte

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique

19,25 €

Ordre annulé, non exécuté

GRATUIT

Frais sur titre non coté (Intégration, achat-vente et autres mouvements)

Mise en nominatif administré ou pur

GRATUIT

GRATUIT

#### Gestion conseillée

1 contrat
 Plusieurs contrats
 Option Titres vifs
 73,00 € / trimestre
 126,00 € / trimestre / contrat
 159,00 € / trimestre / contrat

## Les ordres de bourse (prix TTC)

#### **ACTIONS / OBLIGATIONS**

Bourse domestique : commission de banque + frais\* \* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais\*
\* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Hors taxe sur les transactions financières, variable selon les valeurs et les places de marché

## Compte-titres

PEA

Commission (frais en sus)

Commission + frais

#### en AGENCE

1,35 % du montant de l'ordre + frais fixes 4,65 € / ligne Minimum 14,75 €

1,20 % du montant de l'ordre

#### par INTERNET

#### **INVEST-STORE INITIAL**

0,54 % du montant de l'ordre Minimum 6,40 €

0,50 % du montant de l'ordre

#### INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à
500 € 0.48 %
Ordre de 501 € à 1000 € 0,18 %
Ordre supérieur à 1000 € 0,12 %

Ordre inférieur ou égal à
500 € 0,48 %
Ordre de 501 € à 1000 € 0,18 %
Ordre supérieur à 1000 € 0,12 %

## par TÉLÉPHONE (FILBOURSE)

#### INVEST-STORE INITIAL

1,05 % du montant de l'ordre + frais fixes 2,45 € / ligne Minimum 11,20 €

1,20 % du montant de l'ordre

#### INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à 500 € 0,48 %
Ordre de 501 € à 1000 € 0,18 %
Ordre supérieur à 1000 € 0,12 %
+ frais fixes par ordre 11,96 €

Ordre inférieur ou égal à 500 € 0,48 %

Ordre de 501 € à 1000 € 0,18 %

Ordre supérieur à 1000 € 0,12 %

#### **OPC HORS CRÉDIT AGRICOLE**

France / Hors France:

- achat : commission de banque et/ou droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.
- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

#### Compte-titres

PEA / PEA-PME / PER

Commission (droits en sus)

Commission ou droits

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

1,20 % du montant de l'ordre

ou

**Droits** 

#### par INTERNET

0.50 % du montant de l'ordre

OH

**Droits** 

#### OPC CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France:

- achat : droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.

vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres Droits (frais en sus) PEA / PEA-PME / PER

**Droits** 

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE) / par INTERNET

Consulter le site ca-sicavetfcp.fr

#### CCA

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PÉRIGORD

Marché réglementé : commission de banque

Compte-titres

PEA

en AGENCE

Ordre inférieur ou égal à 1100 € 10,00 € Ordre supérieur à 1100 € 0,54 % + Frais fixes par ordre

10.00 €

0,54 % du montant de l'ordre

Transaction de gré à gré 0,54 % + Frais fixes par ordre 10,00 €

### SICAV ET FCP

Compte-titres

PEA / PEA-PME / PER

Commission + frais

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

Consulter le site ca-sicavetfcp.fr

#### DROITS

Bourse domestique: commission de banque + frais\*

\* frais de courtage + frais de marché français

Commission (frais en sus)

- Bourse étrangère : commission de banque + frais\*
- \* frais de broker + frais de livraison + commission de change

**PEA** Compte-titres

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

0,83 % du montant de l'ordre 1.20 % du montant de l'ordre

par INTERNET

0.83 % du montant de l'ordre 0.50 % du montant de l'ordre

DROITS D	E GARDE PAR AN ET PAR (	СОМРТЕ
	Compte-titres	PEA / PEA-PME / PER
Tenue de compte	32,25 €	GRATUIT
Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne	GRATUIT	GRATUIT
Parts sociales Charente-Périgord	GRATUIT	GRATUIT
Frais de conservation de l'or	0,93 % de sa valeur	-
CCA Charente-Périgord	0,16 % du montant de la ligne + 2,00 € / ligne	0,20 % du montant de la ligne
Valeurs CA	0,16 % du montant de la ligne + 2,00 € / ligne	0,20 % du montant de la ligne
Valeurs hors CA	0,31 % du montant de la ligne + 4,50 € / ligne	0,40 % du montant de la ligne
Titre non côté		+ 25,00 € / ligne
Titre côté	-	+ 5,00 € / ligne
Montant maximum des Droits de garde	355,00 € / an / compte	342,00 € / an / compte

OR	
Achat / vente d'or	2,12 % du montant de l'ordre minimum 36,40 €
Frais d'envoi de lingot(s) d'or / pièce(s) / lingotin(s) d'or	36,40 € / ordre
Demande d'effigies (pièce, lingot au titre 999,9)	Nous consulter
Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin	Nous consulter
Sac scellé	12,48 € / sac

## Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



## Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

## Tenue de compte pour les 18 / 25 ans

Tenue de compte ▲●

Réduction de 50 %

Frais de gestion de compte en inactivité 💵

GRATUIT

## Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit : Cirrus Mozaïc de retrait GRATUIT

Fourniture d'une carte de débit (Carte de

paiement internationale à autorisation systématique): **GRATUIT** 

MasterCard Mozaïc Black

## Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit ou crédit : (voir p.7)

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à autorisation 24,00 € / an

systématique): MasterCard Mozaïc Black Fourniture d'une carte de débit (Carte de

paiement internationale à débit immédiat) 24,00 € / an

MasterCard Mozaïc (commercialisation arrêtée)

## Paiement et retrait par carte (voir p.8)

## Offres groupées de services

Offres Prestige, Premium, Se référer pages 11 à 14

Essentiel (18 / 25 ans)

Offre Globe Trotter (18 / 30 ans) (voir p.15) 2,00 € / mois

Compte à Composer Se référer page 18

(18 / 25 ans) minimum 2,10 € / mois

(commercialisation arrêtée) (voir p.18)

## CSCA Mozaïc (commercialisation arrêtée) Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (18 / 25 ans) Réduction de 50 %

4,00 € / opération - 40,00 € / mois Plafond

#### Crédits et Découverts

Se référer au paragraphe « Découverts et Crédits » p.21

Prêt Permis à 1 € / jour (jusqu'à 26 ans)

Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans) Mozaïc projet (jusqu'à 26 ans)

Good Loc (jusqu'à 30 ans)

Nous consulter

4,00 € / mois

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p.23

## Epargne et placements financiers

Livret Tiwi (0 / 11 ans) / Livret Jeune (12 / 25 ans)

 Ouverture GRATUIT

 Taux brut en vigueur Nous consulter

Droits de garde (16 / 18 ans) **GRATUIT**  Assurance Multirisque Habitation

Nous consulter



## Opérations à l'étranger

## Chèques

## Encaissement d'un chèque Export

Sauf bonne fin 0,110 % (minimum 26,00 € - maximum 126,00 €)

 Crédit après 0,110 % (minimum 62,50 € - maximum 134,00 €) encaissement + frais éventuels des banques intermédiaires

Paiement d'un chèque Import

0,110 % (minimum 62,00 € maximum 176.00 €)

## Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte: (voir p.8)

Les virements à destination ou en provenance de l'étranger : (voir p.10)

Commission de change

0,055 % (minimum 18,00 €)

(taux de change pour les transferts et rapatriements)

Ouverture d'un compte en devises

97,00€

Tenue de compte en devises

5,50 € / mois

Frais de recherche simple / complexe

25,00 € / 48,00 €



## Assurances et Prévoyance

## Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé<sup>2</sup>

L'assurance des accidents de la vie<sup>2</sup>

L'assurance dépendance<sup>3</sup>

L'assurance décès<sup>3</sup>

L'assurance obsèques<sup>3</sup>

- Contrat de financement
- Contrat d'assistance

Nous consulter au 05 45 20 49 39 ou sur

ca-charente-perigord.fr

## Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance deux roues

L'assurance tous mobiles

Pour vos besoins spécifiques (caravane, plaisance, chasse, etc)

Nous consulter au 05 45 20 49 39 ou sur ca-charente-perigord.fr

La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fonction de la composition de la famille et de l'âge de l'assuré.

<sup>3</sup> Fonction du montant et de l'âge de l'assuré.

## Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique Nous consulter au 05 45 20 49 39 ou sur ca-charente-perigord.fr

## **Assurance Emprunteur**

Voir les rubriques « crédits à la consommation » et « crédits immobilier » p.22 et 23.

# Assurance de la Banque au Quotidien¹ (prélèvement mensuel) Standard Premium

SécuriCOMPTE Plus	24,00 € / ar	/ compte	50,40 € / an / compte
Cotisation à une offre d'ass	surance perte o	ou vol de moye	ens de paiement.
SécuriWEB	15,00 € / ar	/ compte	30,00 € / an / compte
SécuriBUDGET	20,40 € / ar	n / compte	
SécuriPROTECTION Premium (L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à composer)		-	24,00 € / an / compte
SécuriEPARGNE	3,00 € / an	/ compte	22,56 € / an / compte
SécuriLIVRETS	22,80 € / a	n / assuré	-
SécuriZEN	22,80 € / a	n / assuré	-
<b>SécuriTRESORERIE</b> (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016			
Prix		Tranc	ches de découvert
16,20 € / an / co	mpte	<= 300 €	
010001			

24,00 € / an / compte de 301 € à 2 000 €

> 2 000 €

36,00 € / an / compte Plafond d'indemnisation :

3 000 € / sinistre / an

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / an / compte	<= 500 €
24,00 € / an / compte	de 501 € à 2 000 €
36,00 € / an / compte	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / sinistre / an

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement, tous les moyens de paiement (commercialisation arrêtée)

SécuriCOMPTE protection vol	24,00 € / an
SécuriCOMPTE protection accident	22,80 € / an
Cotisation annuelle chèque-secours • 1 contrat • 2 contrats	5,34 € / an 7,62 € / an

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir la notice d'assurance).

#### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Périgord en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 008 428 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris . 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social: 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats «Garantie Assistance décès», «Vers l'Autonomie Assistance» et «Assistance Obsèques» sont assurés par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384€, dont le siège est sise 11-17, avenue François Mitterand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.ft). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuel accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



## Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession selon l'actif bancaire (hors assurance vie)<sup>1</sup> 0,90 % minimun 75,00 € maximum 620,00 €

Frais annuels de gestion (dossier > 12 mois)

- dossier actif
- dossier inactif<sup>2</sup> ▲●

maximum 110,00 € / an maximum 30,00 € / an

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

<sup>1</sup> Calculé au soir du décès

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



## **Autres Services**

Convention Majeur Protégé	2,50 € / mois		
Convention compte de retrait	3,30 € / mois		
Banque Privée			
Convention Privilège	65,00 € / mois		
Protection des particuliers			
La télésurveillance¹	à partir de 19,90 € / mois		
La téléassistance à domicile <sup>2</sup>	à partir de 29,90 € / mois		
La téléassistance mobile <sup>2</sup>	à partir de 42,90 € / mois		
Magazines <sup>3</sup> Offre réservée aux clients du Crédit Agricole			
Merci pour l'info Prestige (version numérique)  • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "  • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr  • Mon Kiosque Presse avec accès a 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)			

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12	
numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	

/an Merci pour l'info Premium (version numérique)

38,08 €

18,00€ / an

12,00€

/ an

l'info "	zes experts de merer peur
· Accès illimité aux conten	us et newsletters exclusifs de
www.mercipourlinfo.fr	

Accès illimité au service "Les experts de Merci pour

 Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12	38,08 €	
numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	/ an	

## Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

Accès au service "Les experts de Merci pour l'info ": 2 demandes / an

 Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr

Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont

ses guides pratiques, en version numérique

38,08 € + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile / an

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle lle 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N°TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle lle 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - № TVA FR 88 515260792 - Code APE: 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

<sup>3</sup> Ces publications son éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

# Magazines (suite)<sup>1 Offre réservée aux clients du Crédit Agricole</sup>

Abonnement papier et numérique Santé magazine (Abonnement de 12 numéros par an, précédé de 3 numéros offerts)	31,60 € / an
Détente Jardin (Abonnement de 6 numéros + 1 hors-série par an, précédé de 2 numéros offerts)	22,90 € / an
Régal (Abonnement de 6 numéros + 2 hors-séries par an, précédé de 2 numéros offerts)	27,90 € / an
Maison Créative (Abonnement de 6 numéros + 1 hors-série par an, précédé de 2 numéros offerts)	23,90 € / an
Détours en France (Abonnement de 8 numéros + 3 hors-séries par an, précédé de 2 numéros offerts)	49,80 € / an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 numéros par an, précédé de 1 numéros offert)	19,90 € / an
Parents (Abonnement de 9 numéros / an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 numéros offerts)	25,90 € / an

# Service client Uni-Médias:

pour toute question relative aux publications



APPEL NON SURTAXE



(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

# Abonnement à des services de banque à distance (Internet , téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance — tout ou partie — des opérations sur le compte bancaire.

# Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais percus lors de chaque envoi de SMS.

#### Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

# Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

#### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

# Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

#### Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

# Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

#### Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

#### Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

#### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

## Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

La Croatie a intégré la zone euro au 01/01/2023.

## Résoudre un litige

#### En premier recours amiable

L'agence et les services experts de la Caisse régionale sont à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des produits et/ou services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations. Si aucune solution anable n'a pu être trouvée, vous avez la possibilité de faire appel au Service Excellence Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend : en écrivant à l'adresse Crédit Agricole Charente-Périgord Service Excellence Client - Les 3 Chênes - 39 route de Bordeaux - Saint-Laurent des Vignes - 24111 BERGERAC CEDEX ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse régionale à l'adresse : ca-charente-perigord.fr\*. Un accusé de réception de votre réclamation écrite vous sera envoyé dans le délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation La Caisse régionale s'engage à vous apporter une réponse écrite dans les meilleurs délais selon sor engagement et au plus tard 2 mois à compter de l'envoi de votre réclamation. Un courrier d'attente vous sera envoyé si un délai supplémentaire est nécessaire, celui-ci ne pouvant pas excéder 2 mois à compter de l'envoi de votre réclamation.

#### Cas particuliers:

Si votre réclamation entre dans le cadre de la Directive sur les Services de paiement (DSP2), une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance (hors leur commercialisation) et que la réponse de notre service ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service client de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante : pour les contrats assurés par Pacifica - Service Consommateurs Pacifica 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15. Pour les contrats assurés par Predica - Predica Relation et Service clients au 16-18 Boulevard de Vaugirard 75 724 Paris Cedex 15

#### En dernier recours amiable

Vous pouvez saisir gratuitement un médiateur si :

- vous avez épuisé les premières voies de recours
- ou si vous avez envoyé une réclamation écrite il y a plus de deux mois, que vous ayez reçu ou non une rénonse

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). La médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier. Dans ce cadre, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation. Si vous êtes un particulier ou une entreprise individuelle dans le cadre de tout litige concernant les produits ou services bancaires, ainsi que la commercialisation de produits d'assurance vous pouvez saisir par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Consommation Crédit Agricole Charente-Périgord - CS 72424 Soyaux - 16024 Angoulême Cedex ou par voie électronique (formulaire de saisine en ligne disponible sur le site Internet du Médiateur : lemediateur-ca-charente-perigord.fr\*).

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 ou par voie électronique (formulaire de demande de médiation sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur : amf-france.ord').

Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance (hors leur commercialisation), vous pouvez saisir par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique (formulaire sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante : mediation-assurance.org\*).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet de la caisse regionale, rubrique « Reclamation et médiation ».

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse suivante : https:// webgate.ec.europa.eu/odr\*

\*Coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet

Document informatif à vocation non-publicitaire.

10/2023. Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente) - 775 569 726 RCS Angoulême - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires

en Assurances sous le N° 07 008 428. Mise à jour : ©AG Design





